



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE

infolettre

VOLUME 1 ■ NUMÉRO 1

SOMMAIRE

- 1 Au cœur de l'action intergouvernementale pour l'avancement de la francophonie canadienne !
- 2 Vers la prochaine stratégie fédérale en matière de langues officielles
- 2 Les services en français en Ontario
- 3 Le Forum de la francophonie canadienne à Québec
- 3 Une nouvelle plaque d'immatriculation bilingue célèbre le patrimoine acadien
- 4 Dévoilement du Plan sur les langues officielles 2011-2012 du Nouveau-Brunswick
- 4 Ouverture officielle du Centre de services bilingues à Sainte-Anne, Manitoba
- 5 La Colombie-Britannique améliore ses services en ligne à l'intention des francophones
- 5 Un livre, une île !
- 6 2012 : Année des Fransaskois
- 6 Des initiatives importantes dans le domaine de l'Éducation pour les Franco-albertains
- 7 Célébrer le passé, se préparer à l'avenir
- 7 Le Secrétariat aux affaires francophones
- 8 Présence accrue sur la toile
- 8 Les services en français au sein du gouvernement du Nunavut

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Au cœur de l'action intergouvernementale pour l'avancement de la francophonie canadienne !

Lancement de l'« Infolettre de la Conférence »

LA CONFÉRENCE ministérielle sur la francophonie canadienne (Conférence) est fière de lancer la première édition de son Infolettre qui sera diffusée sur une base biannuelle.

L'Infolettre est un projet qui émane de la Stratégie de communication de la Conférence 2011-2015 et a comme objectif d'accroître la visibilité des actions et activités de promotion de la francophonie canadienne menées par la Conférence et ses gouvernements membres auprès du public et des médias.

Ainsi, la publication réunit des initiatives mises en œuvre par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de francophonie canadienne.

Bonne lecture !

17^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne de 2012

La 17^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, sous le thème « *Francophones et francophiles : plus qu'une langue en commun !* » se tiendra les 26 et 27 juin 2012 à Edmonton (Alberta).

Pour l'occasion, les ministres responsables de la francophonie canadienne ont invité Catherine Clark, francophile, journaliste et animatrice qui prononcera une conférence d'ouverture accompagnée d'un panel d'invités afin de discuter du thème de la Conférence. Il y sera traité des opportunités de valoriser la contribution des francophiles tout en exposant les stratégies visant à accroître leur participation et sentiment d'appartenance au sein de la francophonie canadienne.

Exemples de réalisations de la Conférence en 2011 et 2012

- Création du Comité directeur du Forum pancanadien sur le développement économique en francophonie canadienne afin d'encourager la tenue d'un forum pancanadien portant sur le développement économique francophone en collaborant avec les chefs de file des gouvernements, du milieu associatif et du secteur privé. Le Forum aura lieu les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2012 à Gatineau (Québec).
- Participation pour une troisième année consécutive à l'organisation et la tenue du VI^e Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada en février 2012 en partenariat avec le Secrétariat Metropolis de Citoyenneté et Immigration Canada.
- Lancement du nouveau site Internet de la Conférence : www.cmfc-mccf.ca
- Distribution à l'échelle nationale de la Carte de la francophonie canadienne en partenariat avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.



Ontario

Québec



Manitoba



Gouvernement de
la Saskatchewan

Alberta



Canada

Vers la prochaine stratégie fédérale en matière de langues officielles

DANS LE CADRE DE SA COMPARUTION devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des Communes, le 3 mai 2012, l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, a annoncé son intention de tenir des tables rondes sur les suites à donner à la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013: agir pour l'avenir*.

« Nos deux langues officielles représentent un avantage pour les Canadiens et nos entreprises au pays comme à l'étranger », a précisé le ministre Moore. « L'engagement de notre gouvernement vise à protéger, célébrer et renforcer la dualité linguistique. Et nous consultons les Canadiens sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour que tous en profitent. »



Ces tables rondes avec les intervenants du milieu se dérouleront au cours de l'été 2012 dans toutes les provinces et dans tous les territoires du pays. De plus, l'ensemble des Canadiens seront invités à faire part de leurs opinions en ligne à l'adresse : <http://www.pch.gc.ca/olconsultationslo>.

La *Feuille de route*, mise de l'avant par le gouvernement du Canada, vient à échéance le 31 mars 2013. Ces tables rondes s'ajoutent à des consultations tenues notamment auprès des gouvernements des provinces et des territoires. Et elles s'inscrivent dans un examen complet de la Feuille de route ainsi qu'une évaluation exhaustive de ses composantes effectuée actuellement par le gouvernement du Canada.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

ONTARIO

Les services en français en Ontario

LES AVANCÉES de l'Ontario au chapitre des services en français se poursuivent à tous les niveaux. Parmi les réussites récentes, citons :

- L'adoption d'un règlement sur l'imputabilité du gouvernement pour les services en français offerts par des tierces parties agissant pour son compte;
- L'installation par le ministère des Transports de panneaux à messages variables bilingues pour les autoroutes de la province dans les régions désignées du Nord, et déploiement de cette technologie ailleurs dans la province;
- L'obligation de l'Office de réglementation des maisons de retraite ainsi que pour les Centres d'accès aux soins communautaires de prendre toutes les mesures et moyens raisonnables pour veiller à ce que le public reçoive des services en français, bien qu'ils ne soient pas assujettis à la *Loi sur les services en français*;



- L'adoption de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) pour le postsecondaire. La PAL veut accroître et promouvoir l'utilisation et la connaissance du français, tout en mettant en valeur les opportunités économiques et d'emplois pour les résidents de l'Ontario; et
- Une étude, réalisée en partenariat avec TFO, sur les habitudes de consommation médiatiques des francophones. Cette étude permettra de guider de manière stratégique les communications du gouvernement avec la communauté.

Le Forum de la francophonie canadienne à Québec

LES 28 ET 29 MAI 2012 S'EST DÉROULÉ à Québec le Forum de la francophonie canadienne, sous le thème *La francophonie @ cœur*. Quelque 400 chefs de file de la francophonie canadienne se sont réunis pour dégager une vision commune des enjeux et défis auxquels ils font face. Ensemble, ils ont identifié des orientations et des perspectives d'avenir pour la francophonie canadienne. Le Forum s'est terminé avec le dévoilement du nouveau Plan d'action du Québec en matière de francophonie canadienne.

À la clôture de l'événement, le Centre de la francophonie des Amériques a offert une soirée pour célébrer le 5^e anniversaire d'adoption de sa loi. Sous le thème « Des mots au creux de la main », cette soirée en mots, en musique, en images et en saveurs a permis aux participants d'être transportés dans tous les coins des Amériques. La collaboration du Centre de la francophonie des Amériques à l'organisation du Forum a permis d'accroître sa notoriété tant auprès des Québécois que des représentants de la francophonie canadienne.

Grâce à une présence sur le Web et les réseaux sociaux, le Forum a pu être suivi en direct partout dans le monde. Les résultats du Forum de la francophonie canadienne seront



FORUM DE LA
FRANCOPHONIE
CANADIENNE
La francophonie @ cœur

portés par quatre jeunes ambassadeurs au Forum mondial de la langue française qui se tiendra à Québec du 2 au 6 juillet prochain.

Appui à la francophonie canadienne

Par ailleurs, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes a financé, au cours de l'exercice 2011-2012, 299 projets à l'intérieur de ses deux programmes de soutien financier en matière de francophonie canadienne. C'est plus de 2,3 M \$ qui ont ainsi été alloués à des organismes du Québec et des communautés francophones et acadiennes afin d'accroître les échanges et les partenariats au bénéfice de la francophonie canadienne.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Une nouvelle plaque d'immatriculation bilingue célèbre le patrimoine acadien

LES AUTOMOBILISTES NÉO-ÉCOSSAIS peuvent maintenant se procurer une plaque d'immatriculation bilingue portant l'image du drapeau acadien et ainsi afficher leur fierté acadienne et appuyer le développement culturel dans leur collectivité.

La plaque d'immatriculation avec le drapeau acadien a été lancée le 9 janvier 2012, et en date du 30 avril, plus de 200 plaques ont été délivrées. Les droits d'immatriculation standards s'appliquent, en plus d'un don de 50 \$, recueilli au moment de la délivrance et du renouvellement de la plaque d'immatriculation.

Le don de 50 \$ est versé au fonds communautaire « Vive l'Acadie! ». La totalité des dons recueillis sont remis à la communauté acadienne d'où ils proviennent afin d'appuyer des projets culturels communautaires dans cette communauté.

Le choix du drapeau acadien a été fait suite à une consultation publique où 84 % des 1 500 répondants ont indiqué préférer cette image parmi quatre modèles suggérés. Soixante pour cent des répondants étaient d'accord



La nouvelle plaque d'immatriculation bilingue porte l'image du drapeau acadien. (Photo : Communications Nouvelle-Écosse, Michael Creagen)

avec l'idée d'un don d'émission.

Les plaques sont disponibles dans tous les centres Accès Nouvelle-Écosse et les Bureaux des véhicules automobiles de la province.

L'équipe de développement de la plaque d'immatriculation portant le drapeau acadien a été reconnue pour son dévouement et sa contribution au projet par la remise d'un prix d'excellence *Bonjour!* pour les services en français en mars 2012.

Dévoilement du *Plan sur les langues officielles 2011-2013* du Nouveau-Brunswick

EN AVRIL 2009, LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES* du Nouveau-Brunswick a eu quarante ans. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est fier des nombreux progrès en matière de langues officielles depuis 1969 et veut continuer à voir au respect de ses obligations et à offrir des services de qualité aux deux communautés linguistiques de la province.

Le 18 octobre 2011, le gouvernement a dévoilé son *Plan sur les langues officielles 2011-2013* afin de mettre en œuvre la *Loi sur les langues officielles*. Le *Plan* se décline dans quatre secteurs d'intervention : langue de service; langue de travail; promotion des langues officielles; et connaissance des obligations juridiques. Conformément au *Plan*, chaque ministère doit élaborer un plan d'action biennal et rendre compte de ses progrès annuellement.

Offrir des services de qualité aux deux communautés linguistiques de la province.

Le *Plan* établit non seulement les mesures nécessaires pour que les ministères répondent à leurs obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, mais propose également des mesures positives pour le développement et l'atteinte de l'égalité réelle des communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick.

Lien au *Plan* du gouvernement :

<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/iga-aig/pdf/BilinguismeofficielUneforce.pdf>



MANITOBA

Ouverture officielle du Centre de services bilingues à Sainte-Anne au Manitoba

LE MANITOBA A OUVERT À SAINTE-ANNE, en collaboration avec le South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., un centre de services bilingues (CSB) qui fera en sorte que la population ait facilement accès aux renseignements gouvernementaux, en français et en anglais.

Le CSB occupera des locaux avec le bureau d'administration municipale et l'office régional de la santé, et offrira un guichet unique et des renvois vers une vaste gamme de renseignements commerciaux et communautaires, ainsi que des services, concernant notamment :

- les permis et les licences;
- les demandes de certificats de naissance, de mariage ou de décès;
- les programmes financiers et les possibilités d'emploi;
- les outils de recrutement et de formation des employés;
- les possibilités en matière de santé et de garde d'enfants;
- l'accès public à des ordinateurs;
- les renseignements sur les parcs provinciaux.



DE GAUCHE À DROITE : M. Ron Lemieux, ministre des Administrations locales et député de la circonscription de Chemin-Dawson; l'honorable Maria Chaput, sénatrice (résidente de Sainte-Anne); M. Greg Selinger, premier ministre du Manitoba et ministre responsable des Affaires francophones.

Le centre à Sainte-Anne vient s'ajouter aux CSB déjà établis dans plusieurs autres communautés du Manitoba, dont Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Pierre-Jolys et Notre-Dame-de-Lourdes.

La Colombie-Britannique améliore ses services en ligne à l'intention des francophones

– www.gov.bc/bienvenue

GRÂCE À L'ENTENTE DE COLLABORATION Canada – Colombie-Britannique en matière des langues officielles, la province a amélioré le contenu du site Web du gouvernement afin de mieux servir ses utilisateurs francophones. Les francophones seront en mesure de trouver plus rapidement de l'information et des services en français dans le site Web du gouvernement grâce aux outils suivants:

- une nouvelle fonction de recherche en français à même la page Web;
- un lien direct vers la page Web à partir de la page d'accueil du site du gouvernement;
- à même la page Web, des liens centralisés vers des ressources en français.

Une nouvelle signalisation rend hommage à la contribution des sœurs de Ste-Anne

Une nouvelle signalisation interprétative bilingue a été installée sur les terrains du lieu historique national du Canada de l'Académie St. Ann pour raconter le rôle historique important qu'a joué un groupe de sœurs francophones qui ont été les pionnières de l'éducation et des soins de santé dans la région nord-ouest du Pacifique. Cette initiative permettra de s'assurer que les générations futures continueront d'apprécier les liens qui unissent la Colombie-Britannique et le Québec, grâce à l'utilisation d'un récit dans les deux langues officielles.

Ce projet a été supporté en partie dans le cadre des dispositions prévues dans l'Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière des langues officielles pour les projets spéciaux.



ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Un livre, une île!

LE SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES du gouvernement de l'Î.-P.-É. a lancé en 2011 un club de lecture à l'échelle provinciale afin de promouvoir la littérature canadienne, la littératie et la passion de la lecture auprès des Insulaires.

Conçu entièrement de façon bilingue, le programme était offert dans les bibliothèques de langue anglaise et de langue française. Les Insulaires étaient encouragés à interagir entre eux dans le cadre de rencontres structurées, de façon informelle, ou encore, par l'entremise des médias sociaux comme Twitter et Facebook.

Le livre retenu pour cette première édition était le roman policier **En plein cœur** de l'auteure primée Louise Penny. Le livre lui-même était disponible dans les bibliothèques, mais un partenariat avec des librairies permettait également aux Insulaires de se procurer le livre à rabais, dans la langue de leur choix. De plus, Mme Penny s'est rendue à l'Île pour y prononcer des conférences, pour discuter du livre et pour célébrer le programme *Un livre, une île*.



Ces conférences ont eu lieu en anglais et en français. Après le succès monstre de la première édition, le Service des bibliothèques publiques récidivera en 2012 avec le roman illustré **Chroniques birmanes** de l'auteur Guy Delisle.



Commémorer la contribution de la communauté fransaskoise au développement de la Saskatchewan.

2012: Année des Fransaskois

EN L'HONNEUR DU 100^E ANNIVERSAIRE de la fondation de l'Assemblée communautaire fransaskoise – et pour commémorer la contribution de la communauté fransaskoise au développement de la province, le gouvernement de la Saskatchewan a proclamé l'année 2012, l'Année des Fransaskois.

Le secrétaire provincial, M. D. Wayne Elhard, en a fait l'annonce en décembre 2011 au Palais législatif à Regina. Le secrétaire provincial a souligné que les Fransaskois sont devenus une communauté vivante et dynamique faisant partie intégrante de l'histoire et de l'identité de la province.

L'année 2012 est une occasion de mieux faire connaître la communauté fransaskoise et le fait français en Saskatchewan. Bon nombre d'activités sont prévues tout au long de l'année. En reconnaissance de leur contribution à la province, certaines communautés se verront remettre une plaque commémorative et un drapeau fransaskois, symbole officiel des francophones de la province.

Actuellement, près de 20 000 résidents de la Saskatchewan ont le français comme langue première et plus de 50 000 sont en mesure de communiquer en français. Ensemble, toutes ces personnes forment la communauté francophone de la Saskatchewan, les Fransaskois. Le centenaire est une occasion de contempler le chemin parcouru; c'est aussi le temps de célébrer les réussites et de cibler les aspirations de cette communauté.

ALBERTA

Des initiatives importantes dans le domaine de l'éducation pour les Franco-albertains

LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA continue à soutenir de nouvelles initiatives dédiées à renforcer l'éducation francophone à travers la province tout en offrant un meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves.

Avec un total de 35 écoles francophones, dont certaines offrent des programmes préscolaires et des maternelles, l'Alberta a connu une croissance annuelle moyenne de 7 à 8% de ses effectifs scolaires francophones ces dernières années. En outre, un financement pour la construction de quatre nouvelles écoles francophones a été annoncé en 2011. Cela permettra de mieux servir la communauté francophone en Alberta.

En 2012, il y aura également de nouvelles options pour les étudiants du postsecondaire dans la province. Cet automne, le Centre collégial de l'Alberta ouvrira ses portes aux étudiants à la recherche de programmes délivrés en français menant à un diplôme ou un certificat



de niveau collégial. Le Centre collégial, qui a reçu un soutien financier de la part du Gouvernement de l'Alberta, se situe dans la Cité Francophone à Edmonton, en Alberta, et est un collège affilié à l'Université de l'Alberta. Pour plus d'informations, veuillez visiter www.csj.ualberta.ca.

Investir dans la francophonie albertaine permet à la province de jouer un rôle clé dans sa capacité d'appuyer le développement de communautés accueillantes et inclusives qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie globale pour tous les Albertains.

Célébrer le passé, se préparer à l'avenir

LE GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR a récemment participé à deux projets importants visant à préserver le patrimoine francophone et acadien pour les générations futures.

En 2011, le gouvernement provincial a versé plus de 16 000 \$ à un projet de monument à la mémoire des Acadiens sur la péninsule de Port-au-Port. Le financement a permis d'installer des mâts de drapeau afin d'embellir le site du monument commémoratif à Cap St. Georges. Le monument permet d'immortaliser la riche histoire des Acadiens de la région.

Le gouvernement provincial travaille aussi en collaboration avec l'Association régionale de la côte ouest et d'autres partenaires pour que la collection d'archives franco-terreneuviennes de l'Université Memorial soit numérisée et hébergée en ligne. Grâce aux centaines d'entrevues, d'histoires et de chansons archivées par des chercheurs universitaires, les jeunes francophones et générations futures pourront en apprendre davantage sur leurs ancêtres et leur mode de vie. Le Bureau des services en français a joué un rôle clé en trouvant les partenaires financiers des deux projets.

Les francophones et les Acadiens
pourront en apprendre
davantage sur leurs ancêtres
et leur mode de vie.

En mars 2012, le gouvernement a organisé sa seconde Soirée multiculturelle francophone, une vitrine de danse, de musique et de mets internationaux, pour les participants au programme de formation en français et la communauté francophone et acadienne de la province. Neuf artistes originaires du Québec, d'Ontario, de Roumanie, du Congo et de Terre-Neuve-et-Labrador sont montés sur la scène. Plus de 150 personnes ont assisté à la soirée, qui a présenté Mark Cormier, conteur traditionnel de la péninsule de Port-au-Port.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Le Secrétariat aux affaires francophones

LE 3 AVRIL 2012, le ministre responsable des langues officielles, M. Jackson Lafferty, a officiellement inauguré le Secrétariat aux affaires francophones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO).

En plus d'assurer une liaison régulière et permanente avec la communauté francophone, le Secrétariat conseille et appuie les ministères et organismes du GTNO quant à l'élaboration de plans de communication et de prestation de services, de programmes et de politiques adaptés aux besoins de la communauté francophone.

En outre, les coordonnateurs des services en français du GTNO collaborent avec le Secrétariat afin de s'assurer que le personnel des institutions gouvernementales reçoit une formation relativement à ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* des TNO ainsi qu'aux directives qui s'appliquent.

Le Secrétariat négocie et administre les accords avec le gouvernement du Canada, offre des services de traduction à l'échelle du gouvernement et gère Services TNO,



Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest coupe le ruban pour marquer l'inauguration officielle du Secrétariat.
DE GAUCHE À DROITE : le ministre responsable des langues officielles, M. Jackson Lafferty; le premier ministre des TNO, M. Robert McLeod; le président de la Fédération franco-ténoise, M. Richard Létourneau; la commissaire aux langues des TNO, Mme Sarah Jerome.

le guichet unique qui regroupe les services gouvernementaux.

Enfin, le Secrétariat appuie et conseille le ministre responsable des langues officielles et le soutient lors de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

Présence française accrue sur la toile

DEPUIS SON arrivée au pouvoir en novembre 2011, le gouvernement du Yukon a réalisé d'importants progrès relativement à la mise en œuvre et à la prestation des services en français en actualisant les sites Web en français qui existaient déjà et en créant de nouveaux sites.

Depuis le 31 mars 2012, le gouvernement du Yukon compte un total de 30 sites Web disponibles en français. Nous sommes très fiers de cette réalisation, car de plus en plus de citoyens vont chercher des renseignements et des services gouvernementaux en ligne.

- Un total de 350 formulaires bilingues ou en français sont maintenant disponibles sur le site Web principal du gouvernement. Les sites Web en français du gouvernement du Yukon ont reçu un total de 41 248 visites en janvier, février et mars 2012.
- Le nombre de mots traduits pour les sites Web en français est passé de 140 283 en 2010-2011 à 359 362 en 2011-2012.

Les sites Web en français du gouvernement du Yukon ont reçu un total de 41 248 visites en janvier, février et mars 2012.

- En 2011-2012, les délais de traitement des demandes de traduction ont aussi été réduits pour tous les types de traduction. Par exemple, les années précédentes, les communiqués de presse n'étaient souvent affichés en français que 2 à 3 jours après leur publication en anglais. Maintenant, les communiqués sont traduits en français le jour même de leur publication en anglais, ou au plus tard le matin suivant, et ils sont affichés en ligne immédiatement après avoir été traduits.

En juillet 2012, le gouvernement du Yukon publiera son rapport annuel sur les services en français pour l'exercice 2011-2012. Ce rapport présentera à la communauté francophone un tableau plus complet des progrès continus réalisés par le gouvernement du Yukon en matière de services en français.

NUNAVUT

Les services en français au sein du gouvernement du Nunavut

LE MINISTÈRE de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse (CLAJ) compte parmi ses rangs la Division des langues officielles et services. Cette division travaille entre autre à élaborer le plan de mise en œuvre Uqausivut (« notre langue » en inuktitut) portant sur la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la protection de la langue inuit.

L'équipe s'occupant des services en français coordonne les actions en français du gouvernement du Nunavut. Au niveau pancanadien, le système du Nunavut, où trois langues officielles se côtoient est représenté à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

Au sein du gouvernement du Nunavut, CLAJ coordonne la prestation de services en français en supportant et conseillant les différents ministères et agences publiques, avec l'appui des coordonnateurs des services en français.

En 2011-2012, un projet-pilote de cours de français a été offert aux fonctionnaires et un projet de traduction des docu-



Les coordonnateurs des services en français des différents ministères et agences publiques du gouvernement du Nunavut.

ments publics a été entamé. CLAJ s'implique également au niveau communautaire grâce à son programme de subventions et de contributions. En 2011-2012, CLAJ a contribué et a permis la réalisation de 8 projets variés, dans les secteurs de la petite enfance, de l'éducation et de la culture.